

À l'heure du développement durable, le retour des paysans ?

*Laurent Auclair**

Il y a une quarantaine d'années, des sociologues diagnostiquaient la « fin des paysans » dans les pays développés (Mendras, 1967) alors que dans les pays du Sud, la masse énorme de la paysannerie était considérée comme incapable de jouer un rôle actif dans le progrès économique et social. Les sociétés paysannes dominées et désorganisées sur le plan politique étaient vouées à nourrir les flux de l'exode vers les mégapoles, à se transformer en profondeur et à disparaître à plus ou moins brève échéance. Aux paysanneries « archaïques », bien peu en doutaient, succéderaient de nouvelles structures de production mieux à même de satisfaire les besoins alimentaires des sociétés modernes. Avec l'avènement du progrès et du développement, une page d'écologie humaine comportant dix millénaires d'histoire agraire était sur le point d'être définitivement tournée...

Or depuis les années 1980, au Nord et au Sud, un retournement de tendance en faveur de l'agriculture paysanne est perceptible au moins dans les discours, sinon dans les politiques des gouvernements et des institutions internationales (Haubert, 1996). Le retour des paysans accompagne la « crise du développement » dans de nombreux pays du Tiers-Monde, la critique de plus en plus vive du modèle agro-industriel dans les pays du Nord... Puis la montée des préoccupations environnementales après la Conférence de Rio (1992) vient consacrer les notions de développement durable et de participation paysanne au sein des institutions internationales où de nouveaux acteurs représentant la « société civile » font entendre leur voix¹. Un intérêt croissant est semble-t-il porté aujourd'hui à la « nature paysanne », aux savoirs et pratiques des paysans garants d'une gestion patrimoniale de la biodiversité et des paysages.

* Géographe. Laboratoire Population Environnement Développement (LPED) – USAGES, UMR 151 IRD/Université de Provence, Centre Saint-Charles case 10, F-13331 Marseille cedex 3

1. Les représentants des mouvements « indigénistes » et des ONG ont profondément marqué la conférence de Rio en 1992.

Face aux effets pervers d'une mondialisation agricole en marche, le développement durable s'affirme en redécouvrant les pratiques paysannes... La perception des paysans et de leur rapport à la nature semble opérer un renversement de tendance. Les préoccupations écologiques croissantes affichées par les gouvernements, les citoyens et les institutions internationales, les politiques environnementales concrètement mises en œuvre sont-elles porteuses d'un renouveau des paysanneries et des mouvements paysans ? Autrement dit, le développement durable est-il l'allié naturel du paysan ?

C'est en résumé la teneur de l'appel à contributions diffusé à l'occasion d'un colloque tenu à Marseille les 11 et 12 décembre 2003, manifestation organisée par la Société d'Écologie Humaine (SEH) et l'équipe USAGES du Laboratoire Population Environnement Développement². Cette manifestation a permis de réunir de nombreux chercheurs et doctorants représentant la plupart des disciplines en sciences sociales et analysant des situations très diverses, au Nord et au Sud³. Cet ouvrage collectif est en partie le fruit de cette rencontre interdisciplinaire sur un terrain chargé de passions : les paysans et l'environnement.

De la « nature paysanne »

« Au moment particulier où l'homme vient à douter de sa puissance prométhéenne, l'environnement prend la fonction d'un miroir que l'homme se tend à lui-même » (Mathieu, Jollivet, 1989). Derrière l'environnement, n'est-il pas question du rapport de l'homme à la nature et finalement, de la nature de l'homme ? La question de la « nature paysanne » semble émerger ou ré-émerger aujourd'hui quand la forme agro-industrielle de gestion de la nature, ses fondements scientifiques et l'affirmation de la science (l'écologie, l'agronomie...) comme seule connaissance valable, se fissure et tremble sur ses bases...

« Tant qu'ils formaient la base de la population de l'Europe continentale, chacun connaissait des paysans et comprenait, ou croyait comprendre, ce qui faisait l'originalité de cet être que l'on croyait issu du fond des âges » (Mendras, 2000). De même, tant que la « nature paysanne » représentait, avec ses paysages agraires, ses haies, ses rivières et ses champs, le quotidien vécu de tout un chacun, nul ne se souciait de « nature paysanne »... En France, l'invention de la paysannerie par les scientifiques coïncide avec la disparition annoncée des paysans, après la

2. Usages, Appropriation, Gestion des Écosystèmes (USAGES) : équipe pluridisciplinaire créée en 2003 au sein du Laboratoire Population Environnement Développement (UMR 151). <http://www.lped.org/>.

3. Les contributions traitent des pays d'Europe (Belgique, France, Espagne), d'Afrique (Tunisie, Maroc, Sénégal, Burkina Faso, Gabon, Namibie, Afrique du Sud), d'Asie (Laos) et Amérique latine (Brésil).

seconde guerre mondiale, avec la rencontre et l'apport de différentes écoles et disciplines. Il en résulte notamment le modèle de la société paysanne présenté par Henri Mendras en 1976. De ce modèle, qui a perdu son utilité dans le monde développé qui a vu disparaître les sociétés paysannes au cours de la seconde moitié du XX^e siècle, retenons l'idée centrale de sociétés locales relativement autonomes placées sous la domination (économique, politique et idéologique) d'une société englobante.

Y a-t-il une spécificité de la « nature paysanne », c'est-à-dire du rapport à la nature des paysans ? La terre et les moyens de production sont liés organiquement au groupe domestique. Le rapport à la nature est largement déterminé par des valeurs culturelles locales, identitaires, patrimoniales..., valeurs incompatibles avec une vision de la terre réduite au statut de bien marchand. Au cours du XX^e siècle, de nombreux anthropologues se sont attachés à préciser les contours de ce rapport à la nature original, qualifié de pré-moderne ou pré-industriel. Les paysans et d'une manière plus générale les producteurs primaires ou ruraux rassemblés sous le vocable de peuples indigènes (agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, chasseurs, cueilleurs) mettent en œuvre des techniques de production et des formes d'appropriation de la nature reposant sur des savoirs locaux accumulés, connaissances empiriques transmises oralement et indissociables des activités pratiques et des systèmes de croyance. Ces rapports à la nature pré-industriels, support d'une « écologie concrète », se retrouvent aujourd'hui encore dans de nombreuses agricultures traditionnelles, familiales ou paysannes, notamment dans les 6 000 cultures non occidentales présentes dans les pays du Sud et qui, par résistance ou marginalisation, ont échappé à l'expansion technologique et culturelle du modèle agro-industriel (Toledo, 2004).

Car l'agriculture moderne reposant sur le marché, la science et la technologie, portée par le mythe triomphant du développement (Rist, 1995), s'est imposée au cours du XX^e siècle, méprisant et éliminant les savoirs vernaculaires et traditionnels considérés comme arriérés, archaïques et inutiles. « La société industrielle n'avait pas plus d'estime pour ses paysans que pour ceux des colonies » (Dupré, 1991). Ce n'est que dans les dernières décennies du XX^e siècle que se profile, d'abord dans les pays développés, une certaine réhabilitation des savoirs et pratiques des paysans. Aujourd'hui, le discours global sur l'environnement, la « rhétorique du développement durable » qui exprime principalement les préoccupations environnementales des pays du Nord, accorde une place centrale à la participation des acteurs locaux en matière de gestion des milieux. Par exemple, la Convention des Nations Unies pour la lutte contre la désertification ratifiée en 1996 par plus de cinquante états vise dans son article 8, « l'accroissement de la participation des populations et

collectivités locales y compris des femmes, des cultivateurs et des pasteurs, la délégation de pouvoirs plus importants à ses groupes en matière de gestion ». Dans la foulée, la question de la protection des savoirs traditionnels a progressivement émergé pour occuper une place importante au sein de la Convention sur la Diversité Biologique (alinéa J de l'article 8) où la nécessité de protéger ces savoirs garants de la diversité culturelle, au même titre que la diversité biologique, a été retenue (Bérard et al., 2005). Aujourd'hui, la référence aux savoirs traditionnels⁴ est devenue un élément central dans les discours écologiquement corrects, interrogeant au premier chef la démarche scientifique et la place de la science dans la société...

La figure du paysan rebelle

Par ailleurs et alors que l'on croyait les paysans disparus en Europe et dans le monde développé, resurgit la bannière paysanne portée par de nouvelles organisations⁵. Celles-ci portent « l'agriculture paysanne à taille humaine et préservant l'environnement », en modèle alternatif à l'agriculture industrielle. Le mouvement s'inscrit dans le contexte plus large des luttes sociales et « citoyennes » appelant à l'alliance les producteurs – écologistes – consommateurs sur fond de crises successives du modèle agro-industriel dominant; du veau aux hormones (1980) aux luttes anti-OGM en passant par la crise de la vache folle (1997)... À Foix en septembre 2000, des militants faucheurs de colza transgénique célébraient la résistance des « Demoiselles », ces paysans ariégeois qui s'opposèrent à la suppression des communaux par le code forestier de 1829⁶... Dans les pays développés, de nouvelles initiatives associant paysans et consommateurs se multiplient⁷. La création de Via Campesina en 1993 voit l'émergence sur la scène alter-mondialiste du premier mouvement international paysan. Dans ces mouvements sociaux, le discours sur l'environnement occupe une place importante (qualité de l'alimentation et circuits courts, savoirs traditionnels, gestion décentralisée et patrimoniale de la nature...). Il vient appuyer des revendications paysannes traditionnelles, telle celle de l'accès à la terre, et une contestation radicale de l'ordre économique mondial. L'année 1999 marque un tournant. José Bové, figure du paysan rebelle en France, puis le mouvement contestataire des négociations de l'OMC à Seattle sont

4. *Traditional Ecological Knowledge* (TEK) des anglo-saxons.

5. Confédération Paysanne, Union Paysanne, Coordination Paysanne Européenne, Via Campesina, Droit Paysan...

6. In B. Mésini, partie I.

7. Les Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) et le développement du « Commerce Équitable », par exemple.

propulsés sous le feu des médias; contribuant à ouvrir plus largement le débat sur la souveraineté alimentaire et les questions agricoles...

De ces quelques éléments, se dégage l'hypothèse d'un « changement global » du regard porté sur le paysan et son rapport à la nature. Ce qui faisait précisément l'image péjorative du « paysan rustre et ignorant » véhiculée par les gens des villes; le contact direct avec les éléments naturels, le caractère archaïque d'un rapport à la nature bercé par les routines et « l'irrationalité » de croyances populaires héritées d'un passé lointain, l'autonomie relative des sociétés paysannes, plus ou moins autarciques et refermées sur elles-mêmes, l'inter connaissance, l'inscription territoriale et l'appartenance à un pays... tout cela fait l'objet aujourd'hui de réinterprétations sur les modes symbolique et idéologique. À l'heure de la modernité écologique, du triomphe du marché et de la « dé-territorialisation globale », la figure du paysan n'est-elle pas en passe de devenir un des symboles vivants de la résistance à la mondialisation libérale? Autour d'elle, n'assiste-t-on pas à la confrontation, idéologique et politique, de deux visions du monde? Pour Ignacio Ramonet (2005 : 7), « Deux dynamiques contraires sont à l'œuvre. L'une est écologiquement destructrice: la technoscience, au service de grandes firmes poussées par des préoccupations financières, saccage la planète dans un esprit de profit. L'autre, portée par des citoyens [et paysans] de plus en plus nombreux, est salvatrice... »

Une approche critique et pluridisciplinaire de la notion de développement durable

Disons-le clairement. Le thème des relations entre paysans et environnement donne rarement lieu à une analyse académique portant sur un objet de recherche circonscrit et conceptualisé⁸. Où s'arrête l'agriculture paysanne et où commence l'agriculture industrielle? L'environnement comme les paysans sont des notions complexes qui demeurent assez vagues et incertaines sur le plan scientifique, dotées de surcroît d'une forte charge idéologique et symbolique...

« L'environnement » et le « développement durable » sont pris ici dans un sens concret: l'émergence d'une catégorie d'action visant la protection / préservation des éléments naturels menacés par l'extraordinaire transformation des sociétés humaines au cours des dernières décennies. Biodiversité, déforestation, désertification, zones humides, aires protégées, changement climatique, pollutions, paysages, qualité de vie, savoirs traditionnels, participation, gouvernance..., autant de probléma-

8. Des exceptions cependant: les travaux de V. Shiva et al., 1999; M. Dufumier, 1993, entre autres...

tiques et de mots clé qui se déclinent aujourd'hui du local au planétaire, débouchant sur la mise en place de nouveaux cadres d'intervention (conventions, règles, normes, projets...). En 1992, la conférence de Rio a marqué une accélération dans les modalités d'intervention de la communauté internationale⁹. Mais l'environnement est un domaine hétéroclite, incertain et controversé (Godard, 1994), un théâtre de bataille où s'affrontent à différentes échelles des visions du monde et des intérêts divergents. « La nature des uns n'est pas celle des autres » (Cormier Salem, Roussel, 2003). Nouvelle source de légitimité à l'échelle de la planète, l'environnement peut devenir outil de manipulation et de domination sociale (Argawal, Narain, 1991 ; Rossi, 2000). Il est aujourd'hui au cœur du champ social et politique, indépendamment de son bien fondé en tant que préoccupation globale et légitime. Cet angle d'analyse est ici privilégié, sous le regard de plusieurs disciplines des sciences sociales (anthropologie, sociologie, sciences politiques, géographie, économie).

Le recours à l'environnement (discours et politiques) est-il en mesure de renverser les tendances observées depuis plusieurs décennies, tendances lourdes de menaces pour le devenir des paysanneries ? « L'adhésion des acteurs politiques aux nouvelles normes environnementales sert-elle à rhabiller une réalité où les rapports de force et les jeux de pouvoir continuent d'exclure la majorité des paysans » (Michon, 2002) ? L'orientation générale de cet ouvrage collectif est d'analyser l'impact des discours et politiques d'environnement récemment mises en œuvre autour des axes suivants : la figure du paysan et ses transformations (partie 1), les dynamiques agricoles et paysannes à l'heure du développement durable, dans les pays du Sud (partie 2) et en Europe (partie 3), les aléas de la « participation paysanne » dans le cadre de la nouvelle gouvernance environnementale (partie 4).

9. Dans les années qui suivent, plusieurs conventions internationales sont signées (Diversité biologique, Changement climatique, Désertification, Zones humides...) et un instrument financier a vu le jour, le *Global Environment Facility* (GEF)...